

PROCES VERBAL
BUREAU DU 25 SEPTEMBRE 2015

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Bureau de la Communauté

Procès Verbal de la séance du 25 Septembre 2015

**La séance est ouverte à 9 heures
sous la Présidence de Monsieur Guy TEISSIER,
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Gérard CHENOZ - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Daniel HERMANN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO – Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Madame et Messieurs :

Christian AMIRATY - Robert ASSANTE - Roland BLUM - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Albert GUIGUI - Michel ILLAC - Jérôme ORGEAS - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Dominique TIAN - Didier ZANINI.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, le quorum étant atteint, je déclare notre séance du Bureau ouverte.

Je suis très heureux d'accueillir Gérard Chenoz qui préside désormais la Commission « Développement Economique et Emploi » en remplacement de Mme Martine Vassal. A ce titre, il devient membre de notre Bureau ce qui sera entériné lors de la séance du Conseil qui va suivre.

Bienvenue à notre collègue Gérard Chenoz, par ailleurs Président de la SOLEAM.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 JUILLET

2015

Monsieur LE PRESIDENT.- Je soumetts à votre approbation le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2015. Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a aucune observation, il est considéré comme adopté.

(Le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.)

II – EXAMEN DES RAPPORTS INSCRITS À LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE

2015

COMMISSION FONCTIONNEMENT ET MAITRISE DES COUTS

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Blum n'est pas présent, Monsieur Montagnac, pouvez-vous nous dire ce que vous pensez du rapport n°1 ?

Monsieur MONTAGNAC.- Je parlerai du budget en séance plénière. Celui-ci a reçu un avis favorable de la Commission avec réserve de vote du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ils ont tort car c'est un très bon budget.

1. FCT 001-25/09/15 BC - Indemnisation amiable des préjudices commerciaux subis par les professionnels riverains d'opérations d'aménagement réalisées par Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le rapport n°1.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Giorgi, qu'en est-il pour les rapports n°2 et 3 ?

Monsieur GIORGI.- Ils ont reçu avis favorable de la Commission avec la réserve de vote du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je vous signale que nous avons obtenu de Fitch une très bonne notation puisque nous sommes A+ avec perspective solide de redressement, amélioration des procédures de gestion etc.

Vous avez vu dans l'ordre du jour que nous réglons deux problèmes et sommes en phase d'en régler un troisième. Tous les objectifs que nous nous sommes fixés seront

réalisés à la fin de l'année, y compris la vente du parking Bourse qui va amener dans l'escarcelle de notre collectivité un peu plus de 18 millions d'euros. Nous avons également réglé le fardeau que nous portons depuis des années d'un emprunt toxique à quasiment 13% et pour lequel nous passons à 2,5%. Je tenais à vous le signaler. Je le redirai en séance publique.

Je mets aux voix ces rapports.

2. FCT 002-25/09/15 BC - Définition d'emplois créés à la nomenclature

Le rapport est adopté à l'unanimité

3. FCT 003-25/09/15 BC - Approbation de conventions avec le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône pour l'organisation d'un examen professionnel au grade d'adjoint administratif territorial de 1ère classe de et d'un concours au grade d'adjoint technique territorial de 1ère classe

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Sauvayre, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission Aménagement de l'Espace Communautaire ?

Monsieur SAUVAYRE.- Il n'y pas de remarque particulière sur les rapports qui ont été votés à l'unanimité. Il y a toujours une réserve systématique du Front National.

Je me permettrai de revenir quelques secondes sur le premier rapport qui est un fonds de subvention auprès de la Région pour souligner l'engagement de MPM en faveur de l'agriculture et de son développement.

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Caradec, avez-vous quelque chose à ajouter sur le dossier n°4 ?

Madame CARADEC.- Non, rien de particulier.

4. AEC 001-25/09/15 BC - Acquisition à titre onéreux de plusieurs parcelles de terrain auprès de la SAFER à Châteauneuf-les-Martigues et Marignane

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION PROPRETÉ ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Lapeyre, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission Propreté, Environnement et Développement Durable ?

Monsieur LAPEYRE.- Monsieur le Président, 14 rapports étaient soumis à l'approbation des élus de la Commission.

Un concerne la thématique de la propreté. Ce rapport est relatif à l'approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec la société Bronzo, il s'agit d'un ancien litige pour lequel une expertise a été faite.

Quatre rapports concernent la thématique de l'eau et de l'assainissement. Il s'agit de la réalisation d'ouvrages pour acheminer l'eau brute et potable du canal de Marseille de La Ciotat à Cassis et l'acquisition de parcelles de terrain pour la création d'une desserte sanitaire et pluviale dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille.

Neuf rapports montrent bien la volonté de notre collectivité de développer des actions concrètes et ambitieuses en matière de diminution des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial de MPM. Grâce à la signature de conventions, des partenariats ont été mis en place avec Airpaca, Euroméditerranée, EnviroBAT, l'ARI et l'ACELEM.

Par ailleurs, dans le Contrat de Baie, Marseille Provence Métropole affiche clairement et durablement son soutien à la défense de notre littoral. Les rapports n°12, 13, 14 concernent des actions spécifiques menées en partenariat avec l'association Naturoscope, le Parc National des Calanques et le Centre des Monuments Nationaux.

Tous les rapports ont reçu un avis favorable à l'unanimité.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci beaucoup.

5. PEDD 001-25/09/15 BC - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec la société Bronzo dans le cadre du marché n°05/138 Réception, tri, traitement et valorisation des matériaux issus des collectes sélectives

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Giberti, avez-vous quelque chose à ajouter sur les rapports n°6 à 9 ?

Monsieur GIBERTI.- Je voudrais vous parler de l'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement. Nous avons de gros programmes d'investissement autant pour l'eau que pour l'assainissement. Nous sommes obligés d'appliquer des augmentations...

Monsieur LE PRESIDENT.- ... que l'on nous impose.

Monsieur GIBERTI.- Ce sont des petites augmentations mais elles sont réelles. Cela va nous permettre de faire des travaux dans toutes les communes, autant en eau qu'en assainissement. Nous allons mettre en sécurité toutes les usines, et essayer de faire en sorte qu'un jour ou l'autre, nos administrés puissent prendre un bain sur les plages, même après la pluie. Ces gros travaux nécessitent une petite augmentation pour toutes les communes. La commune de Gémenos n'est pas épargnée. Je crois que c'est elle qui a la plus grande augmentation et je vous remercie tous de voter ce genre de délibération.

(Rires)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix les rapports n°6 à 9.

6. PEDD 002-25/09/15 BC - Approbation d'un protocole transactionnel avec la Société des Eaux de Marseille relatif au paiement de la fourniture d'eau brute et d'eau filtrée à la commune de Plan-de-Cuques

Le rapport est adopté à l'unanimité

7. PEDD 003-25/09/15 BC - Réalisation d'une galerie souterraine d'acheminement d'eau brute du canal de Marseille vers l'usine de potabilisation des eaux de La Ciotat à Cassis et La Ciotat - Propriété de Monsieur Moha-Avella
Le rapport est adopté à l'unanimité

8. PEDD 004-25/09/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain située traverse de la Balme, le hameau des grands chênes appartenant à Monsieur et Madame Athenoux, nécessaire à la réalisation de la desserte sanitaire et pluviale les Xaviers la Grave.
Le rapport est adopté à l'unanimité

9. PEDD 005-25/09/15 BC - Constitution d'une servitude de passage en tréfonds en vue de la réalisation d'une galerie souterraine d'acheminement d'eau brute du canal de Marseille vers l'usine de potabilisation des eaux de La Ciotat - Propriété de la SCI Paul Barba
Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Le Dissès, pouvez-vous nous rapporter les rapports n°10 à 18 ?

Monsieur LE DISSE.- Nous avons examiné deux rapports sur le plan d'urgence pour la qualité de l'air qui ont reçu un avis favorable. Les rapports n°12 à 15 concernent le Plan Climat Energie Territorial et ont obtenu un avis favorable. Les rapports n°16 à 18 concernent le Contrat de Baie et ont reçu un avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce sont des rapports très coûteux mais importants pour la qualité de vie d'aujourd'hui et de celle de demain. Nous avons pris beaucoup de retard dans tous ces domaines en matière de retenues collinaires, de retenues d'eau. Nous avons un système ancien. Je pense que c'est bien pour tous et pour la qualité des eaux de baignade de l'ensemble de notre littoral car lorsque l'eau de Marseille va à la mer, elle pollue selon les vents, Cassis ou Carry.

Monsieur LE DISSES.- De Martigues à Saint Cyr.

Monsieur LE PRESIDENT.- Exactement.

Je mets aux voix ces rapports.

10. PEDD 006-25/09/15 BC - Plan d'Urgence sur la Qualité de l'Air (PUQA) - Approbation d'une convention avec l'association Airpaca pour l'acquisition d'une station de surveillance de la qualité de l'air sur la L2 Est
Le rapport est adopté à l'unanimité

11. PEDD 007-25/09/15 BC - Plan d'Urgence sur la Qualité de l'Air (PUQA) dans le périmètre de l'Ecocité - Approbation d'une convention avec l'association Airpaca et l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée pour une approche intégrée et innovante de la question de l'air à l'échelle de l'Ecocité
Le rapport est adopté à l'unanimité

12. PEDD 008-25/09/15 BC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Approbation d'une convention avec l'Association Culturelle d'Espaces Lecture et d'Ecriture en Méditerranée (ACELEM) pour la sensibilisation d'enfants par l'écriture et la lecture à la biodiversité terrestre

Le rapport est adopté à l'unanimité

13. PEDD 009-25/09/15 BC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Approbation d'une convention avec l'Association Régionale pour l'Intégration (ARI) pour le financement d'une pompe à chaleur pour un foyer de vie pour personnes adultes handicapées dans la ZAC des Hauts de Sainte Marthe

Le rapport est adopté à l'unanimité

14. PEDD 010-25/09/15 BC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Approbation d'une convention avec l'association EnviroBAT Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) pour l'étude de l'adaptation au milieu méditerranéen du label national Ecoquartier

Le rapport est adopté à l'unanimité

15. PEDD 011-25/09/15 BC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Approbation d'une convention avec la commune de Septèmes-les-Vallons relative à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et à l'aide à la construction d'un bâtiment à haute qualité énergétique

Le rapport est adopté à l'unanimité

16. PEDD 012-25/09/15 BC - Contrat de Baie - Approbation d'une convention de partenariat avec l'association Naturoscope pour la campagne Inf Eau Mer

Le rapport est adopté à l'unanimité

17. PEDD 013-25/09/15 BC - Contrat de Baie - Approbation d'une convention avec le Parc National des Calanques

Le rapport est adopté à l'unanimité

18. PEDD 014-25/09/15 BC - Contrat de Baie - Approbation d'une convention avec le Centre des Monuments Nationaux pour la réalisation d'un diagnostic du système d'assainissement du Château d'If

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS METROPOLITAINS

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Tian et M. Assante ne sont pas là. La Commission Développement des Transports Métropolitains s'est réunie le 17 septembre.

Certains rapports concernent le BHNS entre Castellane et Luminy. Ce BHNS avait été mis en service à ma demande auprès de mon prédécesseur. Vous savez comme moi qu'un BHNS n'a d'intérêt que s'il circule sur un site propre. Or, ce BHNS exige un site propre plus important que celui qui a été fait. Pour qu'il soit vraiment efficace, il faut que, de Castellane jusqu'à Luminy, il puisse faire passer les feux au vert comme le fait le tramway.

Nous allons faire une seule et première tranche car tout cela vaut une fortune. De plus, nous faisons une énorme retenue d'eau de plus de 50 000 m³ sous le stade Ganay à Marseille dans le cadre du Contrat de Baie. Il y a des travaux sur le boulevard Michelet. Pour ne pas faire et refaire deux fois les mêmes choses, nous attendons que ces travaux soient terminés et nous interviendrons sur Michelet plus tard, dans un an. Dès que les travaux seront finis, nous ferons la tranche qui va du pont Mireille jusqu'à l'entrée de Mazargues.

Je mets aux voix ces rapports.

19. DTM 001-25/09/15 BC - Approbation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique et de financement avec la Ville de Marseille et le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, relative à la réalisation de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre la place Castellane et le pôle universitaire de Luminy à Marseille (6ème, 8ème et 9ème arrondissements).

Le rapport est adopté à l'unanimité

20. DTM 002-25/09/15 BC - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'occupation du domaine public ferroviaire non constitutive de droits réels en gare de Marseille Saint Charles

Le rapport est adopté à l'unanimité

21. DTM 003-25/09/15 BC - Acquisition à titre onéreux de deux parcelles de terrain appartenant à la copropriété 225-227 chemin Notre Dame de Consolation à Marseille 13ème arrondissement nécessaires à la réalisation d'une ligne de bus à haut niveau de service Château-Gombert Saint-Jérôme.

Le rapport est adopté à l'unanimité

22. DTM 004-25/09/15 BC - Acquisition à titre gratuit auprès de la Ville de Marseille de parcelles de terrain situées avenue De Lattre de Tassigny, nécessaire à la création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Castellane/Luminy Marseille 9ème arrondissement.

Le rapport est adopté à l'unanimité

23. DTM 005-25/09/15 BC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Approbation d'une convention de partenariat avec l'association Mobil'Idées pour le soutien du Plan de Déplacements Inter-Entreprises du parc d'activité de Gémenos

Le rapport est adopté à l'unanimité

24. DTM 006-25/09/15 BC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Approbation d'une convention de partenariat avec l'association Athélia Entreprendre pour le soutien du Plan de Déplacements Inter-Entreprises du parc d'activité de La Ciotat

Le rapport est adopté à l'unanimité

25. DTM 007-25/09/15 BC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) - Approbation d'une convention de partenariat avec l'association Wimoov sur le secteur Est de la Communauté urbaine

Le rapport est adopté à l'unanimité

**26. DTM 008-25/09/15 BC - Plan Climat Energie Territorial (PCET) -
Approbation d'une convention de partenariat avec l'association Transport
Mobilité Solidarité sur le secteur Ouest de la Communauté urbaine**
Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Guigui et M. Diard ne sont pas là. Je mets aux
voix les rapports de la Commission Voirie.

**27. VOI 001-25/09/15 BC - Approbation d'un protocole transactionnel
avec le groupement GRONTMIJ SA / JNC Agence Sud / CERYX TRAFIC SYSTEM**
Le rapport est adopté à l'unanimité

28. DOSSIER RETIRE

**29. VOI 003-25/09/15 BC - Approbation d'une convention de
délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement des travaux
avec la commune de Châteauneuf-Les-Martigues pour l'aménagement des voies
du Vieux Château.**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**30. VOI 004-25/09/15 BC - Approbation d'une convention de
délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement des travaux
avec la commune de Marignane pour l'aménagement du carrefour giratoire Salan
/ Lombardo.**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**31. VOI 005-25/09/15 BC - Approbation d'une convention de transfert
temporaire de maîtrise d'ouvrage et d'entretien et d'exploitation partiels des
ouvrages avec la Ville de Marseille et le Département des Bouches-du-Rhône
pour la création d'un giratoire chemin de l'Armée d'Afrique (RD2) au droit de
l'entrée des urgences de l'hôpital de la Timone.**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**32. VOI 006-25/09/15 BC - Approbation de l'avenant n°2 à la
convention n°11/054 relative à l'élargissement du pont-rail d'Air Bel à Marseille
(11ème arrondissement).**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**33. VOI 007-25/09/15 BC - Acquisition à titre gratuit de parcelles de
terrain dans la Zone d'Aménagement Concerté de la Joliette représentant les
voies nouvelles appartenant à l'Etablissement Public Euroméditerranée-Les
Docks à Marseille 2ème arrondissement**

Le rapport est adopté à l'unanimité

34. VOI 008-25/09/15 BC - Acquisition à titre gratuit de parcelles de terrain sises à Marseille 14ème arrondissement appartenant au Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

Le rapport est adopté à l'unanimité

35. VOI 009-25/09/15 BC - Acquisition à l'euro symbolique de deux parcelles de terrain situées chemin de la Clue à Marseille 11ème arrondissement appartenant à la Société Icade Promotion, nécessaire à l'élargissement dudit chemin.

Le rapport est adopté à l'unanimité

36. VOI 010-25/09/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain située 320 chemin de Saint Jean à Gémenos appartenant à Monsieur et Madame Zecconi nécessaire à l'élargissement dudit chemin.

Le rapport est adopté à l'unanimité

37. VOI 011-25/09/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain située 115, avenue du Merlan à Marseille 14ème arrondissement, appartenant aux consorts Rebillat nécessaire à l'élargissement de la traverse Camp Long

Le rapport est adopté à l'unanimité

38. VOI 012-25/09/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain appartenant à la SCI Noria pour l'aménagement du chemin de la Fosse à Gignac-la-Nerthe.

Le rapport est adopté à l'unanimité

39. VOI 013-25/09/15 BC - Acquisition à titre onéreux de parcelles de terrain situées 256 avenue Paul Claudel- appartenant à la copropriété "Eden Park", nécessaires à la réalisation du Bus entre le chemin du Vallon de Toulouse et le boulevard Paul Claudel à Marseille 10ème arrondissement.

Le rapport est adopté à l'unanimité

40. VOI 014-25/09/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain appartenant à la Sas Urbanis Aménagement nécessaire à l'aménagement du carrefour Condorcet- Barnier- Pontet à Marseille 16ème arrondissement

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Cheno, la Commission Développement économique et Emploi s'est réunie le 14 septembre.

Monsieur CHENOZ.- Il y a eu un avis favorable à l'unanimité sur tous les rapports.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Boré, quelque chose à ajouter ?

Monsieur BORE.- Non, si ce n'est que je suis très heureux de l'arrivée de M. Chenoz.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ces rapports.

41. DEV 001-25/09/15 BC - Approbation d'un bail avec la Société Protis-Valor sur le site de Luminy pour l'implantation de la Plateforme MI-Mabs
Le rapport est adopté à l'unanimité

42. DEV 002-25/09/15 BC - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain nécessaire à l'aménagement d'une voirie dans la ZAC des Florides, appartenant à Monsieur De Martinis Joseph à Marignane.
Le rapport est adopté à l'unanimité

43. DEV 003-25/09/15 BC - Attribution d'une subvention pour l'animation du programme Les Entrepreneuriales en PACA pour l'année 2015 et approbation d'une convention.
Le rapport est adopté à l'unanimité

44. DEV 004-25/09/15 BC - Attribution d'une subvention à l'association Club Wtc Apex pour l'année 2015 et approbation d'une convention.
Le rapport est adopté à l'unanimité

45. DEV 005-25/09/15 BC - Approbation d'une convention avec l'association Initiative Marseille Métropole relative à l'attribution d'une subvention d'investissement
Le rapport est adopté à l'unanimité

46. DEV 006-25/09/15 BC - Approbation d'une convention avec l'association Pôle métropolitain de l'entrepreneuriat pour la mission de préfiguration du pôle de création d'entreprises de la Cabucelle
Le rapport est adopté à l'unanimité

47. DEV 007-25/09/15 BC - Approbation d'une convention avec la société Eazieer dans le cadre du Fonds d'Innovation Marseille Provence (FIMP)
Le rapport est adopté à l'unanimité

48. DEV 008-25/09/15 BC - Approbation d'une convention avec Provence Promotion relative à une participation de Marseille Provence Métropole à son programme 2015 de travail.
Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, PATRIMOINE FONCIER, PROTECTION ET SÉCURITÉ DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur De Pietro, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission ?

Monsieur DE PIETRO.- Nous n'avons examiné qu'un seul rapport au Bureau concernant la Commission Locale d'Information de Cadarache. Il a reçu un avis unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pouvez-vous expliquer pourquoi Cadarache à nos collègues étant donné que ce n'est pas sur le territoire de MPM ?

Monsieur DE PIETRO.- C'est relatif à la société Gammaster qui utilise des produits radioactifs pour le traitement de certains appareils médicaux, de produits spécifiques pour la nutrition également. Elle se trouve au MIN des Arnavaux. Il s'agit d'avoir un droit de regard. Cela nous permet d'être informés en permanence de ce qui pourrait arriver pour la protection des biens et des personnes sur le territoire.

49. EPPS 001-25/09/15 BC - Approbation d'une convention avec la Commission Locale d'Information (CLI) de Cadarache relative à la contribution financière 2015 de Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION INNOVATION PROSPECTIVE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Collart, la Commission s'est tenue le 16 septembre, pouvez-vous nous en dire un mot ?

Monsieur COLLART.- Nous avons trois rapports au Bureau. Tous les trois ont obtenu un avis favorable unanime de la Commission sur des co-financements de notre institution dans le cadre de nos pôles de compétitivité.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ces rapports.

50. IPE 001-25/09/15 BC - Projets « Réseaux Electriques Intelligents/Smart Grids» sur le territoire de Marseille Provence Métropole : Approbation d'une convention relative à une subvention au pôle Capenergies

Le rapport est adopté à l'unanimité

51. IPE 002-25/09/15 BC - Approbation d'une convention avec l'Association Nationale des Docteurs (ANDès) pour l'organisation de la deuxième édition des Journées de la Communauté Française des Docteurs et approbation d'une convention de partenariat.

Le rapport est adopté à l'unanimité

52. IPE 003-25/09/15 BC - Approbation des conventions d'attribution de subvention aux entreprises pour l'appel à projets n°20, dans le cadre du co-financement des projets de recherche et développement labellisés par les pôles de compétitivité.

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET TOURISME

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Milon, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission ?

Madame MILON.- Ce rapport a reçu un avis favorable unanime de la Commission pour la convention qui lie Marseille Provence Métropole à la 37^{ème} édition de Marseille Cassis.

53. RIT 001-25/09/15 BC - Approbation de la participation de Marseille Provence Métropole à la course Marseille-Cassis et approbation d'une convention

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- Puisqu'il nous reste quelques minutes, je vous informe que nous allons voter en séance plénière un rapport important. Après de longues négociations – je remercie tous les collaborateurs qui m'ont assisté – j'ai obtenu la renégociation d'un emprunt toxique qui aurait pu nous coûter une fortune à partir de l'année prochaine, ce qui nous aurait complètement tirés vers le bas. C'est une vraie satisfaction.

Nous en avons également quasiment terminé avec le problème de la filière du thé qu'on ne voit nulle part (si toutes les marques avaient autant de publicité dans la presse...)

Monsieur BORE.- Mme la Ministre vient voir s'il est bien en rayon...

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous avons signé un bail avec Fralib. Nous n'aurons plus l'impôt foncier à payer. C'est un bail avec un loyer dérisoire pour ce premier semestre. Le loyer étant payable à terme échu, nous n'avons pas encore encaissé le premier euro mais ce sera fait avant la fin de l'année, j'espère. Il augmente année après année sur une période de trois ans. Au-delà de trois ans, il passera à sa réalité commerciale pleine et entière.

Nous avons également un engagement d'achat qui a été consolidé par la BPC au prix où nous avons acheté, c'est-à-dire 5,3 millions. Nous sommes donc complètement bordés.

De l'autre côté, nous avons deux terrains que nous avons écartés, le Maire de Gémenos connaît tout cela par cœur bien sûr. Le terrain qui est bâti est à la vente actuellement au prix fixé par les Domaines de 730 000 euros. C'est toujours bon à prendre.

L'autre terrain est, lui, inconstructible, mais nous sommes en train de négocier avec une société alentour qui pourrait nous le louer pour faire un parking.

Par ailleurs, il y a rapport au Conseil concernant des exonérations qui avaient été faites au fil des années. Nous exonérons des associations parfois reconnues d'utilité publique, quelquefois pas. Nous avons dépassé la soixantaine d'exonérations d'imposition de ces sociétés.

Je ne vous cache pas qu'on est tous d'accord pour aider un certain nombre d'associations mais qu'il y en a d'autres pour lesquelles cela ne se justifiait plus.

Monsieur MONTAGNAC.- C'est la loi.

Monsieur LE PRESIDENT.- Oui, c'est la loi qui nous l'impose, ce n'est pas le Président ou MPM. C'est la loi qui nous demande, à juste titre d'ailleurs, de ramener les

choses à leur juste milieu. Nous passons de plus de 60 à 6 associations pour lesquelles nous maintiendrons une exonération. La loi nous l'impose.

Je pense que c'est normal, c'est du bon commerce et cela permet à notre collectivité de faire entrer dans ses caisses entre 2,7 et 4,7 millions d'euros par an. Je tenais à vous le dire.

Nous sommes également sur le point de régler la vente d'un parking à Marseille que Vinci Park souhaite racheter. Nous sommes à la veille de cette signature. Je pense que ce sera fait avant la fin de l'année. Notre collectivité va engranger 18,3 millions. Nous allons encore renforcer notre capacité financière.

Voilà mes chers collègues, je tenais à vous dire toutes ces bonnes nouvelles. Je tiens à vous en remercier puisque vous m'avez soutenu sans faiblesse depuis le début dans ces démarches, même si au début, tout n'a pas été bien compris. De plus, nous avons maintenu le taux d'investissement dans chacune de vos communes malgré toutes les avanies que nous avons découvertes.

Merci à tous, la séance est levée.

(La séance est levée à 9 heures 25.)